

LE PETIT-DUC ET LES HAUTES-CÔTES.

L'association « la Choue » (étude et protection des rapaces nocturnes en Bourgogne/Franche-Comté) envisage l'étude du Hibou petit-duc dans plusieurs communes des Hautes-Côtes pendant quelques années.



Photo : David Allemand

Qu'est-ce qu'un Petit-duc ?

C'est le plus petit des 4 espèces françaises de hiboux. Loin derrière le Grand-duc (plusieurs kilos), le Moyen-duc et le Hibou des marais (plusieurs centaines de grammes), le Petit-duc peine à atteindre 100 grammes.

Ses couleurs dominantes sont le marron et le gris (rendant un ensemble « écorce »), grâce auxquelles il se confond très bien avec la végétation environnante.

Difficile donc de le repérer à la taille ou à la couleur.

Alors comment ? Au chant. Très simple et répétitif, il ressemble beaucoup à celui du Crapaud alyte (ou crapaud accoucheur) : « tiou », syllabe émise 20-30 fois à la minute pendant parfois des dizaines de minutes.

Sauf que le chant du hibou est émis à quelques mètres de hauteur et celui du crapaud au ras du sol, ce qui rend la distinction imparable.

Chez les 9 espèces de rapaces nocturnes français, seul le Petit-duc est migrateur.

Il se reproduit dans des trous de murs ou d'arbres.

Pourquoi les Hautes-Côtes ?

Parmi les quelques dizaines de couples présents d'avril à juillet dans notre département, la majeure partie séjourne dans les petits villages des Hautes-Côtes de Nuits et de Beaune.

Quelle étude ?

Dans un premier temps, le repérage des Petits-ducs chanteurs dans les villages. Des bénévoles de « la Choue » viendront passer plusieurs soirées pour y effectuer des écoutes. Mais le renfort des habitants est vivement souhaité, car ils sont placés durablement aux premières loges. Il suffira de noter l'heure, le jour, le lieu le plus précis (adresse ou petit plan). Le chant ne porte pas très loin et le Petit-duc se laisse approcher discrètement.

Faire suivre les informations à : contact@lachoue.fr

Dans un second temps, à la fin de la première saison, parmi les villages « écoutés », il sera retenu quelques emplacements où les Petits-ducs auront été le plus entendus. Un certain nombre de nichoirs seront mis à leur disposition pour les tenter lors de leur arrivée au printemps suivant.

Dans un troisième temps, des appareils photos seront adaptés sur les nichoirs occupés.

Dans quel but ?

Etudier le régime alimentaire du Petit-duc en Côte d'or. Il est presque exclusivement composé d'insectes, mais lesquels ? Cela permettra sans doute de comprendre pourquoi le Petit-duc fréquente avec gourmandise les villages des Hautes-Côtes et pas ceux des Côtes.

Un grand merci pour votre aide. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations. Si vous souhaitez participer aux études et sorties concernant les autres espèces de rapaces nocturnes, vous êtes les bienvenus.

Consultez régulièrement l'agenda sur notre site : www.lachoue.fr

La Choue

www.lachoue.fr

contact@lachoue.fr

Lignière

21350 Beurizot

Association
pour l'étude et la protection
des rapaces nocturnes en
Bourgogne-Franche-Comté

